Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 029-212901821-20260223-DCM_2026_05AR-DE

Département du FINISTERE

Commune de PLOUÉGAT-GUERRAND

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 23 FEVRIER 2026

Le vingt-trois février deux mille vingt-six à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie sous la présidence de M. Renaud de Clermont-Tonnerre, Maire, suivant convocation faite le seize février deux mille vingt-six.

Membres présents : M. Renaud de CLERMONT-TONNERRE, M. Bertrand REGNAULT, Mme Brigitte LOZAC'H, M. Claude SICHE, Mme Annie LONEUX, Mme Anne, Marie QUÉRÉ, Mme Chantal GEFFROY, M. Jean-Claude SALAUN, Mme Annie PAILLER, Mme Hélène TASSEL, M. Yvan PELLÉ, M. Mathieu BRETON, M. Hervé LOUSSAUT, Mme Sophie BELLEC,

Absents excusés : M. Alexandre MOYOU,

Secrétaire de séance : M. Hervé LOUSSAUT,

Délibération n°2026/05

TRAVAUX CONFIÉS AU SDEF: ÉCLAIRAGE PUBLIC - RÉNOVATION D'ARMOIRES

Rapporteur : Mathieu BRETON

Les armoires de programmation de l'éclairage public sont obsolètes et il est nécessaire de les rénover. Cela permettra notamment d'intervenir à distance grâce au dispositif Smart connect.

Les dépenses sont réparties ainsi :

	Montant HT	Montants TTC (TVA 20%)	Modalité de calcul de la participation communale	Financement du SDEF	Part communale		Imputation comptable au SDEF
					Total	*dont frais de suivi (déjà calculés dans le total)*	
ECLAIRAGE PUBLIC - Rationalisation d'armoire(s)	6 300,00 €	7 560,00 €	50% du HT	3 150,00 €	**3 150,00 €**	**0,00 €**	131
TOTAL	6 300,00 €	7 560,00 €		3 150,00 €	3 150,00 €		

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **Accepte** le projet de rénovation d'armoires,
- **Accepte** le plan de financement proposé par Monsieur le Maire et le versement de la participation communale estimée à 3 150,00 €
- **Autorise** le Maire ou son représentant à signer la convention financière conclue avec le SDEF pour la réalisation de ces travaux et ses éventuels avenants

POUR : 14 voix – CONTRE : 0 voix – ABSTENTIONS : 0 voix

Pour copie conforme,
Le maire,
Renaud de Clermont-Tonnerre,